



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DE L'HÉRAULT



Présidente :
Mme Odile BOURDEL
« Le Mas des Oliviers »
37, Allée André Pilleboue
34070 Montpellier
Tel : 06 28 43 57 65
Email : odile.bourdel@sfr.fr

Montpellier le 02/07/2025

Madame et Messieurs les Présidents,

Lors de l'AG du 12 octobre 2024, il a été voté à l'unanimité les nouveaux tarifs de la cotisation club pour le département pour la saison 2025-2026 (cf. paragraphe 8 du CR).

Chaque club devra s'acquitter de la somme fixe de **70.00 € (soixante-dix euros) plus 1 euro par licencié**, somme basée sur les données ITAC saison 2024-2025. Le montant obtenu devra être versé sur le compte du CDTH au plus tard le 30 septembre 2025, conformément aux statuts.

Le trésorier enverra bien entendu un reçu correspondant à chaque société.

Je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, mes meilleurs sentiments sportifs.

Odile BOURDEL